

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Public Works and Government Services Canada  
ATB Place North Tower  
10025 Jasper Ave./10025 ave. Jaspe  
5th floor/5e étage  
Edmonton  
Alberta  
T5J 1S6  
Bid Fax: (780) 497-3510

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Public Works and Government Services Canada  
ATB Place North Tower  
10025 Jasper Ave./10025 ave Jasper  
5th floor/5e étage  
Edmonton  
Alberta  
T5J 1S6

<b>Title - Sujet</b> Legal Survey	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 23428-150107/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 23428-150107	<b>Date</b> 2014-08-13
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$EDM-016-10228	
<b>File No. - N° de dossier</b> EDM-4-37077 (016)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2014-08-21</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Kern, Nicole	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> edm016
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (780) 497-3649 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (780) 497-3510
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

---

Cet amendement doit prévoir des clarifications quant à la Demande de Proposition:

Q1: La DP indique que RNCAN se servira de l'hélicoptère sur place. Seront-ils payer la compagnie d'hélicoptère pour son utilisation ou seront l'entreprise prospère payer pour cela?

R1: Les DP prévoit que le fournisseur doit "Anticiper la mise à disposition de l'hélicoptère utilisé pour soutenir le travail, pour aider RNCAN dans l'exercice de cette activité alors que dans le domaine." Cela signifie qu'il est l'entière responsabilité des fournisseurs à faire de l'hélicoptère à la fois physiquement et financièrement à la disposition de RNCAN dans le but de surveiller l'projet, ainsi le fournisseur supporter le coût de l'hélicoptère.

Q2: Les bornes et les plaques requis pour ce contact ne sont généralement pas disponible par les entreprises de l'enquête. Est-ce que RNCAN envisager d'obtenir ces matériaux a été fait sur les projets antérieurs?

R2: RNCAN ayant produit 75 repère (borne) ATC réglementaire (laiton) et 75 plaques, comme indiqué sur l'attachement III, pour une utilisation sur ce projet. L'entrepreneur sera tenu de communiquer avec la entreprise de fabrication située à Chilliwack, en Colombie-Britannique pour le ramassage des repère (borne) ATC réglementaire (laiton) et plaques. RNCAN supporter le coût de production de ces matériaux, mais l'entrepreneur sera responsable du coût de la livraison de l'entreprise de fabrication à Chilliwack sur le site de travail. Tous les matériaux inutilisés (repère (borne) ATC réglementaire (laiton) et plaques) doivent être retournés, au détriment des entrepreneurs, à la Direction de l'arpenteur général en soit Whitehorse ou de Yellowknife à la fin du travail sur le terrain. Il est à noter que RNCAN ne fournira pas de la tige de fer de la borne ou les bailises et il est de la responsabilité des entrepreneurs de fournir un tel matériel pour terminer le travail.

À la page 10, à la section 1.2.2 "Évaluation des possibilités pour les Inuit":

Supprimez:

L'entrepreneur peut obtenir une réduction évaluée du prix estimatif de sa soumission en répondant aux exigences liées à l'implication des Inuit. Une réduction maximale de 20% pourra être appliquée au prix estimatif total au kilomètre fondé sur une preuve documentaire que votre organisation, ou le service rendu, réponde aux exigences concernant les critères énoncés à l'annexe " b ", Possibilités pour les inuit.

---

**Ajoutez:**

**L'entrepreneur peut obtenir une réduction évaluée du prix estimatif de sa soumission en répondant aux exigences liées à l'implication des Inuit. Une réduction maximale de 10% pourra être appliquée au prix estimatif total au kilomètre fondé sur une preuve documentaire que votre organisation, ou le service rendu, réponde aux exigences concernant les critères énoncés à l'annexe " b ", Possibilités pour les inuit.**

À la page 27, Annexe "A" Énoncé des travaux, à la section 12.6:

Supprimez:

Les travaux sur le terrain devront être complétés pour le 15 octobre, 2014 - levés officiels et démarcation de la limite administrative.

**Ajoutez:**

**Les travaux sur le terrain devront être complétés pour le 1 octobre, 2014 - levés officiels et démarcation de la limite administrative.**

Si vous avez déjà présenté votre proposition, vous voudrez peut-être y apporter des modifications. Toute modification apportée à votre proposition doit être reçue par l'Unité de réception des soumissions au plus tard à l'heure et la date indiquées à la page 1 du présent document. Toute modification à votre proposition reçue après la date et l'heure de clôture sera considérée en retard et sera retournée sans avoir été décachetée.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.